

SÉANCE DU 16 DÉCEMBRE 2024

DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille vingt-quatre, le 16 décembre à 20h00, les membres du conseil municipal de Marminiac dûment convoqués en date du 9 décembre se sont réunis, à la mairie, sous la présidence de Mme Rachel FRENCH, maire

Présents : DESTAL Céline, FRENCH Rachel, GALIACY Benoît, FLORENTY Kévin, GARRIGOU Sarah, CESSAC Caroline, PEYRIE Sabine.

Absent : LESSENNE Léopold,

Absents excusés : FLORENTY Vincent, DIAZ Julie, GOMEZ MONBRUN Patricia

Sarah Garrigou a été élue secrétaire de séance.

INFORMATION AU CONSEIL

Dépenses effectuées sans formalités préalables en raison de leur montant lorsque les crédits sont inscrits au budget :

13/08/2024	Travaux de plomberie maison GARRY	Ets Fradin Martin	6763,60 €
05/11/2024	Travaux chauffage Maison Garry	Ets Fradin Martin	8093,11 €
20/11/2024	Alimentation tableau électrique maison GARRY	BOREL Xavier	409,20 €

APPROBATION DE COMPTES-RENDUS DES PRÉCÉDENTES RÉUNIONS

Mme le Maire Rachel FRENCH lit les comptes-rendus des délibérations de la séance précédente. Elle les soumet à l'approbation des membres.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité les délibérations et le procès-verbal.

DÉLIBÉRATIONS

N° 2024-12-16-/01 – Portant adhésion à la convention de participation pour le risque prévoyance souscrit par le centre de gestion du Lot (CDG46)

Adhésion à une convention de prévoyance pour les agents de la commune, en 2025 c'est obligatoire à un montant minimum de 7 € par agent par mois.

Voté à l'unanimité

N° 2024-012-16-/02 – PROJET ACHAT DE TERRAIN

Dans le cadre du projet d'élaboration du PLUi, il serait souhaitable d'acquérir les parcelles cadastrées F 418, 420 et 422 situées au nord du bourg.

Voté à l'unanimité

N° 2024-012-16-/03 – OPERATION ÉCLAIRAGE PUBLIC 40422EP

La commune a reçu l'étude finale de la troisième et dernière tranche des travaux d'éclairage public, qu'il convient de passer en approbation par le conseil municipal.

Cette tranche s'élève à 9 145,83 € pour la commune, ce qui représente 20 % du coût global des travaux pris en charge par TE46.

Voté à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES

1. **Vœux du maire 2025** : le 12 janvier 2025 à 17h galette des rois et cidre offerts aux habitants de Marminiac
2. **Date portes ouvertes Maison Garry** : une date sera fixée au prochain conseil municipal pour le printemps
3. **Éclairage festif Noël 2025** : faire l'état des lieux début d'année pour une estimation des coûts à l'achat ou en location, ainsi que les informations sur l'entreprise qui ferait la pose, les délais, etc.
4. **Achat tracteur-tondeuse** : l'employé communal ne le pense pas forcément utile, il fait la tonte avec le tracteur et la tondeuse autotracté actuellement
5. **Électrodes défibrillateur** : Kevin va faire le nécessaire pour changer les électrodes du défibrillateur
6. **Décision Tribunal Administratif – litige** : Le jugement au Tribunal Administratif a donné raison à la commune, l'administré concerné est condamné à payer à la commune 1500 euros
7. **Panneaux photovoltaïques – étude TE46** : études des différentes options proposées pour l'installation des panneaux photovoltaïques sur la salle des fêtes.
8. **Chemin de Valadié** : un usager de cette voie demande à ce que le chemin soit un sens unique, il estime ce chemin dangereux. Aucune plainte n'a été exprimée de la part des riverains, Benoit va le rencontrer pour en parler.
9. **Projet de l'ancienne épicerie** : A la vue du rejet du dossier pour les marchés et l'appel à offre, dossier incomplet mais déposé plusieurs fois par le maître d'œuvre, il devient nécessaire de faire rupture de la convention entre celui-ci et la commune. Il reste à payer 5% de la somme restant dû sur cette convention. Rachel devra contacter d'autres maîtres d'œuvre afin de voir qui pourra reprendre le projet

Les délibérations à l'ordre du jour et les questions diverses étant épuisées, Mme le Maire lève la séance à 21h30